

4 Économie

Financement de développement

Le Gabon rejoint l'Africa finance corporation

MSM (Source : J-A/DCP)
Libreville/Gabon

Avec cette adhésion, l'Africa finance corporation (AFC) devient un créancier privilégié du pays qui pourra désormais bénéficier de « solutions de financement plus compétitives » de cette institution financière multilatérale fondée en 2007 et basée à Lagos au Nigéria.

LE Gabon a rejoint Africa Finance Corporation (AFC), devenant ainsi le dixième pays africain à adhérer au capital de cette institution financière, après le Nigeria (pays hôte), le Cap-Vert, le Tchad, le Ghana, la Guinée-Bissau, la Guinée, le Liberia, la Sierra-Leone et la Gambie.

Libreville a signé cette semaine l'instrument d'adhésion, rapporte AFC dans un communiqué publié mardi 1er septembre. Avec cette adhésion, AFC devient un créancier privilégié du Gabon, qui pourra donc bénéficier de « solutions de financement plus compétitives », assure l'institution multilatérale, qui se réjouit de pouvoir à son tour « limiter ses risques financiers », grâce à sa relation avec Libreville.

« Les excellents résultats de la société [AFC] démontrent sa capacité à travailler avec les gouvernements et les institutions du secteur privé afin de fournir des solutions de financement novatrices pour des projets couvrant une grande variété de secteurs », a déclaré le ministre de l'Économie, Régis Immongault, cité dans le communi-

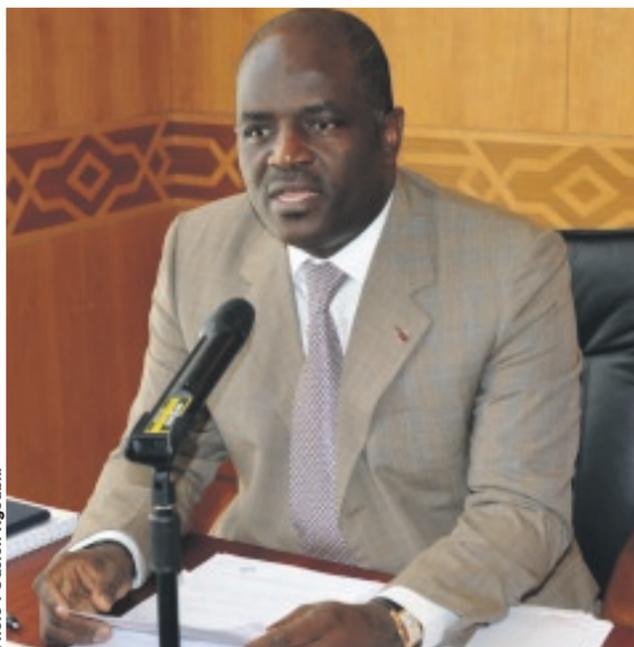


Photo : Gaston Ngoubili

Le ministre Régis Immongault s'est réjoui de l'adhésion du Gabon à l'AFC.

qué de presse. Pour Andrew Alli, directeur général d'Africa Finance Corporation, « en renforçant notre présence et en accueillant davantage de pays en tant que membres de l'organisation, AFC peut répondre à davantage de besoins urgents en infrastructures du continent et jeter les bases d'un développement économique solide en Afrique ». Fondée en 2007, AFC est une institution financière multilatérale qui a pour objectif d'appuyer le secteur privé en Afrique pour accompagner et financer les infrastructures dans l'énergie, l'industrie, le transport et les télécommunications notamment. Basée à Lagos et détenue à très grande majorité (environ 80 %) par des institutions et entreprises nigérianes, notamment la

Banque centrale du Nigeria (42,5 %), AFC a été longtemps tournée vers les pays anglophones. Début 2014, l'institution financière s'est toutefois engagée à investir 1 milliard de dollars en trois ans dans des pays d'Afrique francophone. Dans son communiqué de ce mardi, AFC indique avoir investi plus de 2,5 milliards de dollars dans 22 pays africains. Fin mai dernier, l'institution a émis avec succès un eurobond de 750 millions de dollars sur les marchés internationaux pour augmenter ses capacités financières. Dans son rapport 2014, AFC citait la Banque ouest-africaine de développement, le Cameroun, Maurice et la Communauté d'Afrique centrale parmi les adhérents potentiels.

Economie verte

Un mémorandum d'entente entre le WWF et la CEEAC

MZM
Libreville/Gabon

Le Fonds mondial de la nature (WWF) et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale ont paraphé, mardi dernier au siège de la Ceeac, un mémorandum d'entente dans le cadre du développement et de la promotion de l'économie verte en Afrique centrale.

LE secrétaire général de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Ceeac), Ahmad Allam-Mi, et le représentant régional du bureau Afrique WWF Frédéric Kwamé Kumah, ont procédé dernièrement, à Libreville, à la formalisation du protocole d'accord marquant l'aboutissement des échanges concernant les programmes spécifiques dans les zones géographiques d'intérêts mutuels



Photo : MZM

Ahmad Allam-Mi, secrétaire général de la Ceeac et Frederick Kwamé Kumah lors de la signature du document scellant le partenariat. Photo de droite : Les deux parties prenantes au protocole d'accord



Photo : MZM

définies entre les deux Institutions. Ce texte porte également sur des thématiques prioritaires pour l'Afrique centrale en matière d'environnement et de gestion des ressources naturelles initiés entre les deux parties. Deux axes stratégiques prioritaires sont visés à travers ce partenariat. Il s'agit de la lutte contre l'exploitation illégale

des ressources naturelles et contre les émissions de gaz à effet de serre en vue d'un développement socio-économique respectueux de l'environnement et bénéfique pour les populations dans les pays membres de la Ceeac. L'autre volet concerne la réduction des emprunts écologiques de filière huile de palme en Afrique centrale et la lutte

contre l'exploitation illégale des ressources naturelles à travers l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre d'une stratégie régionale de développement durable de la filière intégrant des bonnes pratiques agricole, environnementale et sociale. Selon le secrétaire général de la Ceeac Ahmad Allam-Mi, les activités à développer dans le

cadre de ce protocole d'accord doivent viser la transformation du capital naturel en capital productif. "Après s'être mis d'accord de travailler ensemble sur des thématiques prioritaires pour l'Afrique centrale en matière d'environnement et de gestion des ressources naturelles, il nous a paru important de formaliser notre partenariat.

Nous devons désormais passer de la conservation à l'économie de conservation pour être en phase avec notre statut d'organisation économique au service de l'intégration régionale et les attentes des États", a-t-il indiqué. Pour sa part, le représentant régional du bureau Afrique WWF, Frédéric Kwamé Kumah a tenu à affirmer toute sa fierté à participer à l'officialisation de ce protocole d'accord entre son institution et la CEEAC. "L' Afrique centrale fait face depuis quelques années aux menaces des extensions anarchiques et illégales des exploitations agricoles industrielles et extractives, sur les ressources naturelles, les écosystèmes de la sous-région mais également aux menaces liées aux braconnages (...) Il apparaît que la combinaison de nos deux forces à travers cet accord offre une opportunité idoine pour faire face à ces défis prioritaires», a-t-il souligné.

Internet

Le Gabon désigné point d'échange internet régional

AJT
Libreville/Gabon

L'UNION Africaine (UA) vient de désigner Gabon Internet eXchange (Gab-IX), comme le point d'échange Internet régional (RIXP) de l'Afrique cen-

trale, rapporte notre confrère Gabon review. Cette désignation par l'Union Africaine permettra de stimuler l'échange de données inter-africaine, tel que souhaité lors du forum Connect Africa de Kigali. Les membres interconnectés sur Gab-IX peuvent améliorer la qualité

de leur débit Internet et faire baisser leurs coûts de bande passante Internet. Créé après la signature d'une convention, le 23 janvier 2014, entre 15 opérateurs publics et privés, fournisseurs de services Internet du Gabon, le Point d'échange Gab-IX est géré par le groupe-

ment d'intérêt économique du même nom (GIE Gab-IX), dont les activités ont été lancées le 2 décembre 2014. Il permet déjà l'échange de données entre les différents opérateurs. Avec le projet sous-régional de réseau de fibre optique (Central Africa Backbone) en

cours de réalisation, le Gab-IX contribuera fortement au développement d'un accès sécurisé, rapide, haut débit et à moindre coût dans la zone Cémac. Il est ouvert à tous les acteurs qui souhaitent se connecter (opérateurs, fournisseurs d'accès Internet, sociétés de services, grands

comptes, collectivités locales, etc.). Pour rappel, un point d'échange Internet est une infrastructure physique qui permet aux acteurs interconnectés de s'échanger du trafic Internet local grâce à des accords mutuels dits de «peer-ring».

CHANGEMENT	COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 02/09/2015	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSIERS		
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA	en date du	
SiteWeb : http://www.ugb-banque.com	XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxx	1 EUR	655,957	CAC 40	02/09/2015	4544,27
	USD	1,1233	1USD =	582,814	1 USD	618,737	DOW JONES	02/09/2015	16058,35
	CAD	1,4919	1CAD =	439,679	1 CAD	463,169	BRENT (IPE) US Dollars/Baril		
	JPY	135,2100	1JPY =	4,851	100 JPY	504,486	02-Septembre : 49,15		
	GBP	0,7369	1GBP =	890,157	1 GBP	927,162			
	CHF	1,0867	1CHF =	603,623	100 CHF	63203,16			
	ZAR	15,1480	1ZAR =	43,303	100 ZAR	4503,01			
	MAD	10,8976	1MAD =	60,193	1MAD	62,59			
	CNY	7,1537	1CNY =	91,695	1CNY	94,45			